

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article385>



# Doléance déposée par l'Ap2E (Agir pour une Economie Equitable)

- Cahiers d'exigences : Écrivez vous-mêmes vos exigences en répondant à l'appel -



Date de mise en ligne : vendredi 18 mars 2011

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

**Nous avons besoin de banques et de mutuelles citoyennes et équitables.**

**10 PROPOSITIONS de Ap2E** pour plus de démocratie, vers une économie équitable, vers une gouvernance des coopératives et des mutuelles de la « bancassurance » plus coopérative et mutualiste.

## **DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**

*Mise en place à demander par une résolution en assemblée*

- 1. Assurer une réelle représentation** des sociétaires des salariés, des clients dans l'organe central.
- 2. Donner le pouvoir de décider des orientations** stratégiques aux sociétaires : « référendum coopératif ou mutualiste ».
- 3. Créer** par les statuts ou la loi **des « observatoires de la gouvernance coopérative/mutualiste »**, à tous les niveaux (Groupes de sociétaires tirés au sort avec mission d'informer régulièrement sur la tenue des engagements et le respect de l'éthique.)
- 4. Mentionner dans une délibération** de l'assemblée ou dans les statuts
  - a. les éléments informatifs** obligatoires à adresser aux sociétaires avant une assemblée
  - b. des modalités de campagnes de candidature** pour les élections aux conseils ou bureaux (présentation des candidats et envoi de documents)

## **VERS UNE ÉCONOMIE ÉQUITABLE**

- 5. Décider des missions et instruments financiers autorisés** pour une banque ou une mutuelle de l'ESS, mentionner expressément l'interruption des activités de compte propre et de produits dérivés par référendum coopératif /mutualiste »
- 6. Préciser un pourcentage d'investissements sociaux, solidaires, équitables** à réaliser comme dans le logement. 10% à 20% ? (Délibération d'assemblée)
- 7. Rétablir** par la loi ou un auto-engagement une obligation **de financement des PELS** (Projets d'économie locale et sociale)

## **VERS UNE GOUVERNANCE PLUS COOPÉRATIVE et MUTUALISTE**

*Auto décision des dirigeants, demande des sociétaires, législation..*

- 8. Appliquer la loi NRE** (Nouvelles régulations économiques), loi d'information citoyenne, à toutes les entités d'un groupe. Une loi devrait prochainement imposer cette obligation aux entreprises de plus de 500 collaborateurs
- 9. Limiter les rémunérations par structure et le cumul** des rémunérations dans un groupe. Cf plafonnement du cumul des indemnités des élus politiques (loi du 25 février 1992)
- 10. Introduire un plan progressif de mise en place de la parité et limitation des mandats**
  - parité dans les conseils à tous les niveaux.
  - limitation à deux mandats électifs simultanés
  - limitation à deux mandats de représentation d'une structure dans une autre structure.

### **Contact :**

Courriel : [ap2e@orange.fr](mailto:ap2e@orange.fr)

Site : <http://www.ap2e.info/>